



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

PARIS, LE 28 SEPTEMBRE 2021

Paul ALO EMILE (STADE FRANÇAIS PARIS)

Stade Français Paris / Castres Olympique (J4 Top 14)

Carton rouge

Au cours de la rencontre Stade Français Paris / Castres Olympique, M. Paul ALO EMILE a été définitivement exclu par l'arbitre à la 3^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Paul ALO EMILE est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 6 octobre 2021.

M. Paul ALO EMILE est suspendu dans l'attente de cette audience.

Wharenui HAWERA (US MONTALBANAISE)

Colomiers Rugby / US Montalbanaise (J5 Pro D2)

Carton rouge

Au cours de la rencontre Colomiers Rugby / US Montalbanaise, M. Wharenui HAWERA a été définitivement exclu par l'arbitre à la 23^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Wharenui HAWERA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 6 octobre 2021.

M. Wharenui HAWERA est suspendu dans l'attente de cette audience.



Arnaud HEGUY (FC GRENOBLE RUGBY)

FC Grenoble Rugby / Aviron Bayonnais Rugby Pro (J5 Pro D2)

Rapport des officiels de match

A l'issue de la rencontre FC Grenoble Rugby / Aviron Bayonnais Rugby Pro, le représentant fédéral et les arbitres n°4 et n°5 désignés lors de cette rencontre ont signalé le comportement de M. Arnaud HEGUY, Entraîneur du FC Grenoble Rugby.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Arnaud HEGUY et le club du FC Grenoble Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 6 octobre 2021.

M. Arnaud HEGUY n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Pierre MIGNONI (LOU RUGBY)

Racing 92 / LOU Rugby (J4 Top 14)

Rapport des officiels de match

A l'issue de la rencontre Racing 92 / LOU Rugby, les arbitres n°4 et n°5 désignés lors de cette rencontre ont signalé le comportement de M. Pierre MIGNONI, Entraîneur du LOU Rugby.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Pierre MIGNONI et le club du LOU Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 6 octobre 2021.

M. Pierre MIGNONI n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51